



Assemblée générale

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 160 b) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force
intérimaire des Nations Unies au Liban**

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
III. Exécution du budget	32
A. Ressources financières	32
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	33
C. Évolution des dépenses mensuelles	33
D. Autres produits et ajustements	34
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	34
F. Contributions non budgétisées	35
IV. Analyse des écarts	35
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	38



VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/307	34
--	----

Résumé

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (Opérations et Appui)

Pendant l'exercice considéré, la Force a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités entre Israël et le Liban. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour des activités hostiles, tout en s'employant principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit de la persistance des menaces et des problèmes liés à la sécurité dans la région qui ont eu des incidences sur les deux parties au conflit. Elle a continué à cibler ses efforts d'apaisement sur les causes des tensions entre les parties, afin d'éviter toute remise en question de la cessation des hostilités et d'aider les parties à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement à long terme du conflit.

Sur les plans stratégique et opérationnel, la Force a continué de faciliter et de diriger des réunions régulières du mécanisme tripartite, et a notamment obtenu un appui au renforcement des capacités de l'Armée libanaise en vue de lui transférer progressivement l'ensemble des fonctions liées à la sécurisation de la zone d'opérations et des eaux territoriales libanaises, en application de la résolution 1701 (2006). Elle a procédé au marquage physique de la Ligne bleue, continuant ainsi à favoriser la confiance entre les parties au conflit. Elle a également mené toute une série d'activités de sensibilisation et de coopération civilo-militaire au profit des populations locales. En outre, elle a appuyé les initiatives visant à étendre l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du pays, notamment en dispensant des formations, en proposant des projets de renforcement des capacités, en prodiguant des conseils réguliers et en établissant une coordination et des contacts avec les autorités locales, les ministères et les municipalités récemment désignés à l'issue des élections municipales de mai 2016. Le Groupe d'intervention navale a continué de mener des activités de patrouille et des opérations de surveillance maritime, y compris en formation conjointe avec les forces navales libanaises, ainsi que des activités de formation. Conformément à la résolution 2305 (2016) du Conseil de sécurité, il a été procédé à un bilan stratégique de la Force, dont les conclusions et recommandations ont été transmises au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général dans une lettre datée du 8 mars 2017 (S/2017/202).

En ce qui concerne les fonctions d'appui, la Force a continué de mettre en œuvre des mesures d'optimisation de la flotte aérienne et d'en assurer le suivi, entraînant une réduction du nombre d'heures de vol des hélicoptères. La communication numérique a pu être assurée sur toute la zone d'opérations tout en réduisant le nombre d'émetteurs à très haute fréquence. Pendant la période considérée, l'accent a été mis sur l'utilisation des ressources afin de répondre aux besoins essentiels en matière de sécurité, de sûreté et de santé. La Force a également continué d'utiliser le système de relève inversée et les mesures d'optimisation du chargement des aéronefs afin de maximiser les gains d'efficacité s'agissant des voyages et de la relève des contingents.

La Force a engagé durant l'exercice considéré des dépenses s'élevant à 480,7 millions de dollars (contre 481,4 millions de dollars pour l'exercice 2015/16), ce qui représente un taux d'utilisation des ressources de 98,4 % (contre près de 95,1 % pour l'exercice antérieur).

Le solde inutilisé de 7 997 900 dollars tient essentiellement aux facteurs suivants : les dépenses afférentes aux voyages nécessités par la relève des contingents militaires ont été inférieures aux prévisions du fait de l'utilisation d'un contrat

d'affrètement qui a entraîné une réduction des taux appliqués pour les heures de vol ; l'utilisation systématique de la relève inversée des troupes ; la baisse des dépenses au titre du personnel civil liée au taux de vacance de postes qui a été plus élevé que prévu pour le personnel recruté sur les plans international et national.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis : l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	326 605,3	318 252,5	8 352,8	2,6
Personnel civil	92 351,9	91 552,5	799,4	0,9
Dépenses opérationnelles	69 734,4	70 888,7	(1 154,3)	(1,7)
Montant brut	488 691,6	480 693,7	7 997,9	1,6
Recettes provenant des contributions du personnel	12 249,2	12 536,9	(287,7)	(2,3)
Montant net	476 442,4	468 156,8	8 285,6	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	488 691,6	480 693,7	7 997,9	1,6

Exécution du budget : ressources humaine

Catégorie de dépenses	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	15 000	10 476	30,2
Personnel recruté sur le plan international	254	238	6,3
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	57	34	40,4
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	589	545	7,5
Personnel temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	2	1	50,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 25 janvier 2016 (A/70/699), s'élevait à 499 440 200 dollars (montant net : 487 191 800 dollars). Ce budget couvrait le déploiement de 15 000 membres des contingents, 254 agents recrutés sur le plan international et 646 agents, dont 57 administrateurs, recrutés sur le plan national.
2. Dans son rapport en date du 22 avril 2016, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 499 295 200 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 (A/70/742/Add.8, par. 48).
3. Dans sa résolution 70/280, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 488 691 600 dollars (montant net : 476 442 400 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2016/17. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), l'a reconduit dans sa résolution 1701 (2006) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2236 (2015) et 2305 (2016).
5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (Opérations et Appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2016/17, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelque en soit la nature. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit de la persistance de problèmes de sécurité dans la région. Elle s'est employée, conformément à son mandat, à atténuer les motifs de tension entre les parties, afin d'aider ces dernières à respecter la cessation des hostilités et à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement durable du conflit.

9. Les dispositifs de liaison et de coordination avec les parties demeurent le principal outil dont dispose la Force pour empêcher la reprise des hostilités et pour intervenir rapidement afin de désamorcer les tensions entre les parties. Pendant l'exercice considéré, la Force s'est résolument employée, avec les deux parties, à tempérer le discours de plus en plus belliqueux qui s'est engagé entre les deux camps, qui est à l'origine d'un regain des tensions dans la zone d'opérations. Elle a également sollicité l'appui de la communauté internationale pour maintenir le calme et empêcher que ce discours et la tension qu'il suscite n'amènent à des malentendus et conduisent à un incident au niveau de la Ligne Bleue. Grâce à la volonté et aux efforts dont on fait preuve toutes les parties, aucune violation du cessez-le-feu ne s'est produite durant l'exercice considéré.

10. La Force a continué d'orienter et de faciliter le fonctionnement d'un mécanisme tripartite dans le cadre duquel les parties débattent de questions liées à l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, et a notamment obtenu un appui au renforcement des capacités de l'Armée libanaise afin de lui transférer progressivement l'ensemble des fonctions liées à la sécurisation de la zone d'opérations et des eaux territoriales libanaises, en application de ladite résolution. Le marquage visible de la Ligne bleue sur le terrain, qui revêt toujours une importance stratégique, s'est poursuivi, favorisant la confiance entre les parties.

11. La Force a continué d'aider l'Armée libanaise à veiller à ce qu'aucun élément armé, aucun bien et aucune arme non autorisés ne se trouvent dans sa zone d'opérations, en effectuant des patrouilles, en s'efforçant de prévenir toute violation de la Ligne bleue et en menant avec elle des opérations coordonnées, comme l'organisation de patrouilles coordonnées et l'établissement de postes de contrôle communs. Elle a également continué d'organiser des manœuvres conjointes afin de renforcer les capacités de l'Armée libanaise, ainsi que diverses activités conjointes de formation, sur terre comme en mer.

12. La Force a mené toute une série d'activités de sensibilisation et de coopération civilo-militaire au profit des populations locales. En outre, elle a appuyé les initiatives visant à étendre l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du pays, notamment en dispensant des formations, en proposant des projets de renforcement des capacités, en prodiguant des conseils réguliers, et en établissant une coordination et des contacts avec les autorités locales, les ministères et les municipalités récemment mis en place à l'issue des élections municipales de mai 2016.

13. Le Groupe d'intervention navale a continué de patrouiller et de mener des opérations de surveillance maritime, y compris en formation conjointe avec les forces navales libanaises, dont le personnel a également suivi un entraînement dans ce domaine.

14. Conformément à la résolution 2305 (2016) du Conseil de sécurité, il a été procédé à un bilan stratégique de la FINUL, dont le Secrétaire général a transmis les conclusions et recommandations au Conseil de sécurité dans une lettre datée du 8 mars 2017 (S/2017/202). Le bilan a donné lieu à trois recommandations stratégiques : a) la Force, en étroite coordination avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et l'équipe de pays des Nations Unies, devrait continuer de promouvoir une mise en œuvre intégrée et globale de la résolution 1701 (2006) ; b) elle devrait prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour maintenir le calme le long de la Ligne bleue et dans sa zone d'opérations ; c) sans préjudice des responsabilités des parties, elle devrait avoir mis en place des plans d'urgence et être prête à s'acquitter de ses tâches avec efficacité et en toute sécurité, en particulier à remplir sa mission de protection des civils. Le bilan stratégique contient 27 autres recommandations formulées à l'intention de la FINUL et portant sur les domaines suivants : protection des civils ; dialogue stratégique entre la Force

et l'Armée libanaise ; initiatives locales de communication et de sensibilisation ; liaison et coordination ; structure du personnel civil et militaire, y compris le Groupe d'intervention navale ; intégration et coordination au sein de la Force. La Force a intégralement appliqué 13 de ces 27 recommandations, et la mise en œuvre des 14 restantes est en bonne voie.

15. La Force et l'Armée libanaise ont continué d'effectuer quotidiennement de nombreuses opérations conjointes, tant sur terre qu'en mer. Toutefois, l'Armée libanaise a dû mener des missions de sécurisation ailleurs sur le territoire national et s'est vue contrainte de réduire ses effectifs dans la zone d'opérations de la Force et, par voie de conséquence, d'y restreindre ses activités. De ce fait, la Force n'a pas pu transférer à l'Armée libanaise de plus grandes responsabilités en matière de sécurité dans sa zone d'opérations, comme cela avait été envisagé initialement dans le cadre du mécanisme de dialogue stratégique. Les efforts faits par la Force et d'autres organismes des Nations Unies, dans le cadre de ce dialogue, pour que l'Armée libanaise reçoive une aide plus importante de la communauté internationale se sont heurtés à la persistance et à la recrudescence des besoins relatifs à l'aide humanitaire.

16. Ni le mandat ni les moyens de la Force ne lui permettent de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il n'en reste pas moins que sa raison d'être est liée à l'accomplissement de progrès dans l'application globale de la résolution 1701 (2006) et en ce qui concerne le processus politique visant à parvenir à un cessez-le-feu permanent et à un règlement durable du conflit. L'absence persistante de progrès vers une solution politique à long terme, conjuguée à l'exacerbation de l'instabilité au Liban en raison du conflit qui se poursuit en République arabe syrienne, a compromis la viabilité des réalisations de la Force.

C. Activités d'appui de la mission

17. On trouvera dans le tableau ci-après les taux moyens de vacance pour toutes les catégories de personnel pour l'exercice 2016/17, par rapport aux taux effectifs de l'exercice 2015/16 et aux taux de vacance prévus dans le budget de 2016/17 :

(Pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2015/16</i>	<i>Budgeted 2016/17</i>	<i>Actual 2016/17</i>
Personnel militaire	29,7	29,3	30,2
Personnel recruté sur le plan international	8,4	5,0	6,3
Administrateurs recrutés sur le plan national	41,2	30,0	40,4
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	5,7	5,0	7,5

18. Pendant l'exercice considéré, la Force a enregistré, pour le personnel militaire, des taux moyens de vacance plus élevés que prévu, le déploiement de l'effectif militaire ayant été moins important que prévu compte tenu des besoins opérationnels dans la zone d'opérations. Elle a également enregistré, pour le personnel recruté sur le plan international, des taux moyens de vacance plus élevés que ceux retenus aux fins de l'établissement du budget de l'exercice 2016/17 en raison d'un taux de renouvellement plus important que prévu. L'augmentation des taux moyens de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan national tient au fait qu'il s'agit de la troisième année d'application de l'examen des besoins en personnel civil de la Force, qui a entraîné une augmentation du nombre de ces postes du fait de la transformation de 11 postes soumis à recrutement international (en 5 postes

d'administrateurs recrutés sur le plan national et en 6 postes d'agents des services généraux recrutés sur le plan national). Les retards accusés dans le recrutement des titulaires des postes transformés ont contribué à une augmentation des taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan national par rapport aux prévisions.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

19. La Force a continué de coopérer étroitement avec les trois autres missions de maintien de la paix opérant dans la région : la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Au niveau opérationnel, le personnel des missions a participé régulièrement à des échanges d'informations informels afin de mieux appréhender et analyser les tendances régionales. Au niveau des hauts responsables, les missions se sont rassemblées régulièrement pour participer à des conférences des commandants de la force afin d'examiner les tenants et les aboutissants des tendances régionales globales et d'établir une coopération et une coordination efficaces sur des questions et préoccupations d'intérêt commun.

20. La Section régionale déontologie et discipline de la Force a continué de s'acquitter de son mandat régional, qui englobe la FINUL, la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, la Base de soutien logistique des Nations Unies, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre. La Section a fourni un appui à la Force avec le concours des responsables de la déontologie et de la discipline de chaque mission, notamment dans le cadre d'activités de prévention, de séances d'information à l'entrée en service et de stages de formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline, axées notamment sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. La formation ciblée concernant la stratégie mise en place pour réprimer les faits répréhensibles a de nouveau été dispensée pendant l'exercice considéré, en étroite collaboration avec des partenaires de premier plan, tels que le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies. En outre, la Section a aidé chaque mission à réaliser des évaluations des risques. En consultation avec chacune d'entre elles, elle a recommandé des stratégies pour prévenir les risques identifiés, notamment en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Ces évaluations ont donné lieu à des échanges réguliers avec des partenaires tels que l'équipe de pays des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et les autorités locales. À ce titre, la Section a veillé à ce que chaque mission ou bureau dresse une liste des services d'assistance aux victimes, et a soutenu la mise en place de réseaux locaux pour les équipes de pays des Nations Unies. Toutes les allégations de faits répréhensibles ont été examinées dans les plus brefs délais et des recommandations ont été transmises au chef de mission ou de bureau. La Section a également tenu le Siège régulièrement informé de toutes ces questions.

21. Les Services régionaux de l'informatique et des communications ont poursuivi la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités dans les prestations de services, à faire des économies d'échelle et à éliminer les chevauchements d'activités entre les quatre missions de maintien de la paix actives au Moyen-Orient. La création d'un solide réseau informatique régional à haut débit a permis de disposer des liaisons et de la résilience nécessaires aux applications critiques. Avec l'intégration des fonctions liées au système d'information géographique dans les Services régionaux de l'informatique et des communications, des synergies profitant à l'ensemble des entités de la région ont pu être créées, grâce

à une amélioration de la perception de la situation et à la mise en commun des informations géographiques. Les Services ont également procédé à un examen d'ensemble, amélioré le fonctionnement de l'infrastructure et des services informatiques du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et continué de fournir un accès à Internet et à Intranet, ainsi que des services en matière de communications commerciales à l'appui de ce Bureau, du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en République arabe syrienne en appliquant le principe du recouvrement des coûts. Ils ont en outre organisé plusieurs formations techniques dans la région notamment en ce qui concerne les systèmes d'acheminement des données, les systèmes radio et la gouvernance informatique.

22. La Force a continué d'apporter un appui à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies dans la région, accueillant les stagiaires de divers bureaux venus participer aux formations qui ont été organisées en cours de mission compte tenu des besoins communs en matière de formation. Les installations de formation de la Force, ses formations dispensées en cours de mission, ses formateurs et ses experts fonctionnels sont demeurés des ressources importantes et des moyens d'un bon rapport coût-efficacité, dont ont pu tirer profit diverses missions dans la région, comme l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, la Mission des Nations Unies au Libéria, la FNUOD, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, le Centre de services mondial de l'ONU, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'UNFICYP, et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

23. Au cours de la période considérée, la FINUL a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités, préservant ainsi le calme et la stabilité dans le sud du Liban en dépit de la précarité et de l'imprévisibilité de la situation dans la région et contribuant également à consolider l'autorité de l'État dans le sud du pays. Elle a tiré parti de ses dispositifs de liaison et de coordination, notamment le mécanisme tripartite, et de ses activités de règlement des conflits et de renforcement de la confiance pour favoriser l'apaisement des tensions entre les deux parties. Elle a entretenu des contacts quotidiens avec les parties en vue d'éviter que des tensions ou des erreurs d'appréciation ne dégénèrent et d'empêcher toute manifestation d'hostilité. Grâce à la poursuite des relations bilatérales avec les parties à divers niveaux, elle a continué de répondre utilement aux problèmes de sécurité et de réaliser des progrès concernant l'abornement de la Ligne bleue.

24. La FINUL a également mené des patrouilles et des activités opérationnelles quotidiennes, aussi bien seule qu'en coopération étroite avec l'Armée libanaise, en se concentrant particulièrement sur le plein respect de la Ligne bleue par les parties, et elle a aidé l'Armée libanaise à prendre des mesures visant à créer une zone exempte de personnel armé, d'équipement militaire et d'armements non autorisés entre le Litani et la Ligne bleue. Elle s'est aussi efforcée, dans le cadre de son mandat, de prévenir toute activité hostile dans sa zone d'opérations. Bien que la présence de l'Armée libanaise au sud du Litani soit restée tout aussi limitée que pendant la période précédente en raison des problèmes de sécurité chroniques en dehors de la zone d'opérations, la FINUL a mené différentes activités et opérations avec l'Armée libanaise et continué de lui dispenser des formations pour renforcer ses capacités. Le Groupe d'intervention navale a poursuivi ses opérations de surveillance maritime afin

d'aider les autorités libanaises à sécuriser les frontières maritimes et à empêcher l'entrée non autorisée d'armes ou de matériaux connexes au Liban. Il a également continué d'assurer la formation des forces navales libanaises en vue de renforcer les capacités de la marine libanaise et de lui transférer progressivement la responsabilité de la sécurité dans les eaux territoriales.

25. Pendant le reste de la période considérée, la FINUL a appliqué dans leur intégralité certaines des recommandations issues de l'examen stratégique et pris des mesures pour se conformer aux recommandations restantes. Afin d'assurer la préparation de la Force et dans le cadre de ses efforts de planification des interventions d'urgence, la FINUL a finalisé ses plans en la matière et mené des exercices pour permettre à la Force de s'acquitter convenablement de son mandat de protection des civils qui sont exposés à une menace imminente de violences physiques conformément à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

26. La FINUL a de surcroît mené des activités visant à consolider l'autorité de l'État dans le sud du Liban en appuyant la participation des ministères centraux, ainsi qu'en renforçant les capacités des autorités locales de s'acquitter de leurs fonctions dans la zone d'opérations. Dans ce contexte, elle a rencontré régulièrement des représentants des organismes gouvernementaux et des municipalités locales, les chefs religieux et des membres de la société civile et leur a donné des conseils sur la manière d'obtenir des ressources et de l'aide pour être mieux en mesure de fournir des services à la population. Elle a contribué au renforcement de leurs capacités grâce à des ateliers et à des activités de formation et a exécuté un certain nombre de projets et d'activités à petite échelle pour répondre aux besoins immédiats de la population locale. Elle a également organisé des expositions et des campagnes visant à promouvoir la prévention des conflits et à réduire les tensions sociales.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et d'échanges de tirs le long de la Ligne bleue

Déploiement de l'Armée libanaise dans toute la région située au sud du Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

Indicateurs de succès effectifs

1 361 violations de l'espace aérien et 1 738 violations de la Ligne bleue par voie terrestre ; aucun lancement de roquettes en direction d'Israël ou bombardement d'artillerie mené en représailles par Israël ; 5 cas où des rafales ont été tirées en l'air le long de la Ligne bleue ; 5 grenades étourdissantes lancées le long de la Ligne bleue ; 17 jets de pierres contre la FINUL ; 5 jets de pierres le long de la Ligne bleue ; tensions occasionnelles en mer le long de la ligne de bouées ; maintien, par les Forces de défense israéliennes, d'une présence dans le nord du village de Ghajar (au nord de la Ligne bleue), ce qui constitue une violation constante

2 brigades d'infanterie dans toute la zone d'opérations, à l'exception de la partie nord de Ghajar et d'une zone adjacente

Absence de personnel armé, d'armes ou de matériel connexe dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'Armée libanaise et de la FINUL	15 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations ; 1 127 chasseurs munis d'une arme Face à l'accroissement important des activités de chasse, l'Armée libanaise a publié, à la demande de la FINUL, une directive interdisant la chasse dans la zone d'opérations de la FINUL, ce qui a permis de réduire le nombre de cas rencontrés depuis février 2017
Participation des deux parties à des réunions tripartites et maintien de dispositifs de liaison et de coordination	Objectif atteint. Sept réunions tripartites organisées au cours de la période considérée, associées à des activités de liaison et de coordination des deux côtés de la Ligne bleue 24 heures sur 24, sept jours sur sept

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
996 450 jours-homme de patrouille motorisée, y compris une capacité de réserve et une capacité de réaction rapide pour la reconnaissance des zones de tension, les interventions et les activités de protection à assurer, si besoin est, en cas de crise, en vue d'appuyer d'autres unités	1 255 872	Jours-homme de patrouille motorisée Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques qui se sont avérés nécessaires compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel et de la situation sur le plan de la sécurité
762 850 jours-homme aux postes d'observation armés	716 425	Jours-homme aux postes d'observation armés dans 52 sites d'observation permanents occupés 24 heures sur 24 et 33 postes d'observation temporaires occupés de 3 à 24 heures par jour en moyenne (par la FINUL seule et avec l'Armée libanaise) Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques qui se sont avérés nécessaires compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel et de la situation sur le plan de la sécurité
490 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et vols de reconnaissance dans la zone d'opérations	441	Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et vols de reconnaissance dans la zone d'opérations Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par les ajustements apportés compte tenu des conditions sur le plan de la sécurité et d'un point de vue opérationnel
840 heures de vol pour la constatation des problèmes et les mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des missions de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	865	Heures de vol Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les variations normales des besoins de la Mission
1 460 jours-navire de patrouille navale aux fins de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris dans le cadre d'exercices opérationnels conjoints avec l'Armée libanaise	1 444	Jours-navire de patrouille navale Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que les capacités et la disponibilité des navires ont été moindres que prévu ; les opérations menées avec des navires de petite

756 heures de vol pour les activités de patrouille et les opérations à l'intérieur de la zone d'opérations maritimes	taille et, dans une moindre mesure, des navires de plus grande taille, ont été limitées durant l'hiver et au début du printemps car la mer était très mauvaise
Activités opérationnelles coordonnées avec l'Armée libanaise, dont au moins 8 opérations d'interception de tirs de roquette, 4 patrouilles à pied et en véhicule et activités conjointes de contrôle dans 11 postes de contrôle par jour	<p>156 Heures de vol</p> <p>Le nombre d'heures de vol a été moindre que prévu car l'un des deux hélicoptères n'a pas été utilisé ; il s'agissait en effet d'un monomoteur qui ne répondait pas aux critères en vigueur pour les opérations maritimes, puisque seul un bimoteur peut être utilisé pour survoler une étendue d'eau</p> <p>Oui Conduite de 47 opérations en moyenne par jour en coordination avec l'Armée libanaise : 8 opérations d'interception de tirs de roquette, 9 patrouilles le long de la Ligne bleue, 9 patrouilles à pied ou motorisées, 16 postes de contrôle communs (8 jours et 8 nuits), 3 postes de contrôle temporaires communs, 2 postes d'observation parallèles</p> <p>Le nombre de postes de contrôle communs à la FINUL et à l'Armée libanaise a été plus important que prévu en raison des besoins opérationnels</p>
Organisation de 750 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs coordonnés avec les éléments terrestres et maritimes de l'Armée libanaise en vue de renforcer leurs capacités tactiques et opérationnelles et d'améliorer la coordination entre l'Armée libanaise et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées	<p>1 101 Exercices, exposés et stages d'instruction communs ou coordonnés menés avec l'Armée libanaise, notamment la marine libanaise, dont 366 stages d'instruction et exercices communs à l'intention des forces terrestres, soit 286 stages, 43 exercices et 37 ateliers ; 735 stages d'instruction, exercices, ateliers et cours à l'intention des forces maritimes, soit 96 exercices en mer, 120 exercices de surveillance maritime, 50 ateliers et 469 séances de formation du personnel, y compris des exercices tactiques</p> <p>Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par l'intensification des activités en raison de la priorité accordée au renforcement de l'appui à l'Armée libanaise</p>
Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	3 Rapports
Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et qui exigent une attention immédiate	<p>Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, notamment l'abornement de la Ligne bleue ; 5 visites au total concernant l'abornement de la Ligne bleue avec l'Armée libanaise et les Forces de défense israélienne</p>

Présidence des réunions tripartites tenues chaque mois ou selon que de besoin, et fourniture des services de secrétariat nécessaires à ces réunions

Oui 7 réunions tripartites

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que l'organisation de réunions tripartites est fonction de la disponibilité des deux autres parties et que la tenue de consultations est tributaire des conditions opérationnelles

Fourniture, selon que de besoin, de services de secrétariat aux réunions des sous-comités tripartites, y compris le sous-comité chargé de la Ligne bleue, et appui aux activités menées sur le terrain pour baliser clairement la Ligne bleue

Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, y compris l'abornement de la Ligne bleue ; 5 visites au total concernant l'abornement de la Ligne bleue avec l'Armée libanaise et les Forces de défense israélienne ; aucune réunion du sous-comité chargé de la Ligne bleue, les réunions bilatérales ayant été suffisamment constructives et productives

Tenue régulière de consultations stratégiques et réunions avec des responsables de l'Armée libanaise sur le renforcement de la coordination entre la FINUL et l'Armée

Oui Dans le cadre des consultations stratégiques menées en coopération avec l'Armée libanaise, le Gouvernement et la communauté internationale ont participé à 2 réunions de la Commission militaire exécutive avec les donateurs ; 1 réunion du sous-comité conjoint de la FINUL et de l'Armée libanaise chargé de la formation ; 1 réunion conjointe de haut niveau avec les attachés militaires des pays fournissant des contingents à la FINUL, des membres permanents du Conseil de sécurité et de l'Union européenne en poste au Liban ; 5 réunions bilatérales avec des officiers de haut rang de l'Armée libanaise ; 9 réunions bilatérales avec des ambassadeurs, des attachés militaires et des représentants diplomatiques de haut niveau ; 2 cérémonies de remise de dons avec l'Armée libanaise

Organisation, selon que de besoin, d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité et sur les autres faits qui risquent d'exacerber les tensions dans la zone d'opérations

Oui 7 enquêtes

Contacts quotidiens avec les autorités et les responsables locaux en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force, notamment de donner suite aux plaintes et préoccupations exprimées par les habitants de la zone d'opérations, de définir des mesures de confiance, de recenser les éventuels sujets de discorde entre la FINUL et la population locale, et de prendre les mesures nécessaires

Oui 73 réunions hebdomadaires en moyenne avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses, les directeurs des institutions publiques et des représentants de la société civile pour répondre aux préoccupations de la population locale et débattre de l'action menée par la FINUL eu égard aux collectivités locales

Réunions hebdomadaires, ou selon que de besoin, avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants du corps diplomatique et les bureaux des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre

Oui Réunions hebdomadaires de liaison avec des officiers de l'Armée libanaise et des Forces de défense israéliennes ; réunions mensuelles de haut niveau avec le commandant de l'Armée libanaise et les forces de sécurité intérieure ;

pour mieux faire comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs, selon que de besoin, au sujet des questions opérationnelles

Suivi et analyse quotidiens de la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale, y compris par les médias sociaux, les quotidiens et périodiques locaux et internationaux, les médias électroniques et la presse en ligne ; résumés quotidiens de l'actualité diffusés le matin et l'après-midi ; revue quotidienne et hebdomadaire des médias locaux, régionaux et internationaux ; et analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL

Communication quotidienne avec les médias locaux et internationaux par courrier électronique, par téléphone ou lors de réunions ou de contacts directs, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL (manifestations, visites, entretiens et points de presse), diffusion régulière de communiqués de presse et de photographies illustrant lesdites activités et publication quotidienne de mises à jour en anglais et en arabe sur le site Web de la FINUL et sur les médias sociaux (Facebook, YouTube, Twitter et Flickr)

Production de documents audio et vidéo bilingues en vue de leur diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur des sites Internet (site Web de la FINUL, Facebook, YouTube et UNifeed), notamment production d'une série radiophonique bimensuelle et d'annonces et de documentaires télévisés thématiques sur le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix

réunions opérationnelles mensuelles avec le commandement local de l'Armée libanaise et des officiers supérieurs des Forces de défense israéliennes ; participation aux réunions de l'équipe de pays des Nations Unies, à celles du groupe de travail intégré à Beyrouth et à Tyr et à celles organisées avec le corps diplomatique et les bureaux compétents des Nations Unies

Oui Réunions avec des représentants des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des représentants des pays donateurs : 642 visites ; 11 séances d'information à caractère politique et stratégique et 14 parcours de la Ligne bleue et séances d'information à l'intention des délégations en visite

Exposés lors de 2 réunions rassemblant des représentants de tous les pays fournisseurs de contingents et de tous les membres du Conseil de sécurité à Beyrouth

Oui Rédaction et diffusion de 250 notes sur l'actualité, de 52 revues de presse hebdomadaires, de 250 résumés de l'actualité diffusés le matin, de 18 communiqués de presse, de 38 déclarations à la presse, de quelque 2 750 dépêches sous forme d'alerte ou en temps réel et de 78 notes sur les activités liées aux médias

Oui Organisation d'environ 905 entretiens et échanges entre les médias et les hauts responsables et porte-parole de la FINUL, ainsi que de quelque 1 310 visites de journalistes dans la zone d'opérations ; communication quotidienne d'informations aux médias locaux et internationaux (télévision et presse écrite) ; assistance aux journalistes au moyen de séances d'information et de mises à jour quotidiennes de l'information sur le site Web de la FINUL et sur les réseaux sociaux ; et diffusion de photos, de vidéos, d'exposés multimédias, d'articles et de communiqués de presse

16 Nouveaux documentaires courts dans le cadre de la série UNIFIL : We Work With You, diffusés 180 fois en arabe sur 3 chaînes de télévision nationales (OTV, NBN et Al Jadeed TV)
Diffusion de 1 080 messages promotionnels de 30 secondes pour ces documentaires. Les documentaires en version bilingue (anglais et arabe) ont été diffusés en ligne et partagé sur les réseaux sociaux de la FINUL

de la Force, et sur la concertation avec l'Armée libanaise

Production et diffusion d'une revue trimestrielle d'information en anglais et en arabe (4 numéros par an, 80 000 exemplaires) sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans toute la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales, des institutions, des médias et de la communauté internationale ; publication d'une revue interne trimestrielle en anglais (1 numéro par an, 10 000 exemplaires) et d'un calendrier en anglais et en arabe (22 000 exemplaires), et montage d'une exposition photographique thématique à l'intention de la population et des autorités locales, des jeunes et des femmes, des écoles et des organisations de la société civile dans la zone d'opérations, des autorités nationales libanaises, de la population dans son ensemble et des étrangers résidant au Liban

- 31 Messages promotionnels d'une minute, diffusés au total 1 134 fois à la télévision, pour mettre en lumière le travail du personnel de la FINUL
- 56 Produits multimédias (vidéos, photos et articles) en anglais et en arabe diffusés sur le site Web de la FINUL et les réseaux sociaux ; diffusion de vidéos sur 79 manifestations tenues durant la période considérée
- 22 Émissions en arabe diffusées 320 fois par 5 stations de radio libanaises ; messages promotionnels diffusés 3 688 fois par cinq stations de radio ; plusieurs articles pour la revue Al-Janoub publiée par le Groupe de la radio de la FINUL ; plusieurs entretiens avec des soldats de la paix dans différentes langues officielles des Nations Unies enregistrés à la demande de la Radio des Nations Unies à New York
- 107 Photos numériques illustrant les activités de la FINUL, y compris celles relatives au multimédia, au travail administratif, aux opérations et aux manifestations, publiées sur les différents supports utilisés par la Force, tels que son site Web, les diffusions hebdomadaires multimédias, les réseaux sociaux et la revue Al-Janoub ; envoi de ces photos aux médias locaux et internationaux et archivage au Siège de l'ONU le cas échéant
- Oui 2 numéros de la revue d'information Al-Janoub de la FINUL (32 000 exemplaires en arabe et 8 000 en anglais) diffusés à grande échelle auprès de la FINUL et des organismes des Nations Unies présents dans la zone d'opérations, ainsi qu'auprès de la population, des autorités et des institutions locales, des médias et de la communauté internationale
- Production et impression d'un album photo de 96 pages sur les activités de la FINUL depuis 1978 (2 000 exemplaires en anglais uniquement)
- Impression et distribution du calendrier pour l'année 2017 (20 000 exemplaires en arabe et 2 000 exemplaires en anglais) et de 10 000 exemplaires d'un calendrier de la FINUL tenant sur une page (en anglais uniquement)
- Le Bureau de la communication stratégique et de l'information de la FINUL a également facilité la conception et l'impression de 14 450 cartes (9 150 pour la FINUL, 5 000 pour la FNUOD et 300 pour le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour

		<p>le Liban) rappelant que l'exploitation et les abus sexuels sont injustifiables, conformément à la politique de tolérance zéro de l'ONU dans ce domaine. En outre, 1 800 dépliants en anglais et en arabe ont été conçus, imprimés et distribués par la FINUL (1 500) et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (300)</p> <p>Le tirage de la revue Al-Janoub est inférieur aux prévisions ; cette situation s'explique par la diminution des ressources mises à la disposition de l'équipe éditoriale</p>
<p>Neutralisation des mines et munitions non explosées afin de fournir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue</p>	<p>1 910,6</p>	<p>Mètres carrés de terrain déminés, permettant l'accès à 12 bornes. En outre, 22 mines antipersonnel ont été détruites</p> <p>Le chiffre de 1 910,6 mètres carrés correspond aux voies donnant accès à de nouvelles bornes ou à des bornes remises en état démarquant la Ligne bleue, ainsi qu'à une zone possiblement contaminée à l'intérieur d'une position des Nations Unies</p> <p>À l'appui des activités de déminage de la FINUL, 43 activités de formation et d'évaluation in situ/activités de validation, 32 missions de contrôle de sécurité (remise en état/rénovation), 71 visites d'assurance de la qualité et 12 visites finales d'assurance de la qualité ont également été menées. Elles ont mobilisé environ 280 démineurs, médecins et membres du personnel d'appui, dont 10 équipes de déminage manuel, 4 équipes de neutralisation des explosifs et munitions et 2 équipes de déminage mécanique</p>
<p>Amélioration de la sensibilisation au danger des mines et munitions non explosées dans le cadre de séances d'information organisées à l'intention de tous les acteurs du secteur humanitaire œuvrant sous l'égide des Nations Unies</p>	<p>Oui</p>	<p>Un total de 17 séances d'information sur la sécurité et sur les mines et restes explosifs de guerre ont été organisées à l'intention de 178 membres du personnel des organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, concernant notamment la réalisation d'un exercice pratique lors de stages de formation à la Sécurité et sûreté en mission</p>

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les 134 conseils municipaux existant dans la zone d'opérations de la FINUL sont pleinement opérationnels, de même que les institutions civiles et religieuses.

Objectif atteint. À l'issue des élections municipales tenues en mai 2016, les nouveaux élus ont pris leurs fonctions de maire, de maire adjoint ou de membres du conseil municipal ; de nouveaux membres ont rejoint le conseil municipal dans la plupart des municipalités et ont

Le soutien au rôle joué par le Gouvernement libanais, ses ministères et ses institutions dans le sud du Liban est renforcé.	commencé à s'acquitter de leurs fonctions. En avril, l'Union des municipalités de Tyr a élu un nouveau président à la suite du décès de son prédécesseur. Certaines municipalités s'appêtent à créer une union distincte de l'Union des municipalités de Tyr afin d'améliorer les services fournis aux petites municipalités. La Direction de la sûreté générale a ouvert un bureau à Taïbé le 30 avril. Elle devrait ainsi être en mesure de couvrir environ 15 villages pour accélérer le traitement des formalités concernant les passeports et les autres documents pour les résidents
L'Armée libanaise empêche la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais.	Objectif atteint. La FINUL s'est entretenue avec des représentants et des coordonnateurs des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau, de l'environnement, des affaires sociales, de l'agriculture, de l'intérieur et des municipalités afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. Elle a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social dans la zone d'opérations pour étudier les modalités de collaboration envisageables dans le cadre d'activités communes et offrir des formations dans le cadre de projets à effet rapide financés par la Mission. La FINUL a dispensé une formation à 104 volontaires de la défense civile et à 75 membres des Forces de sécurité intérieure à Naqoura afin de contribuer au renforcement de leurs capacités
Les capacités de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise sont renforcées.	Objectif atteint. L'Armée libanaise a assuré le service de 30 postes de contrôle (permanents ou ponctuels) en moyenne et effectué environ 25 patrouilles par jour Objectif atteint. Les activités d'appui au renforcement des capacités civilo-militaires de l'Armée libanaise se sont poursuivies dans le cadre de réunions périodiques avec les commandants chargés de la coordination civilo-militaire, de même que les activités continues visant à renforcer les capacités de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise. La FINUL a continué d'appuyer la création d'un centre régional pour la coopération civilo-militaire dans le sud du Liban

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Tenue de réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'élargissement de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, et avec les organismes publics centraux et régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban	Oui	Réunions régulières avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau, de l'agriculture, des affaires sociales et de l'intérieur et des municipalités ; 4 réunions par mois en moyenne avec les unions des municipalités du sud du Liban sur des questions intéressant les autorités locales ; réunions avec des représentants du Ministère de l'intérieur et des municipalités pour discuter des activités de renforcement des capacités menées à l'intention

de membres de la défense civile et de la police municipale

La FINUL a également rencontré le Ministre d'État pour la réforme de l'administration pour aborder avec lui la question du soutien apporté aux femmes membres des autorités municipales dans le sud. Des réunions ont également eu lieu avec les directeurs des centres de développement social dans la zone d'opérations, en particulier concernant le renforcement des capacités des travailleurs sociaux, des membres de la société civile, des éducateurs et des représentants de la population locale. La protection des enfants, des femmes et des jeunes vulnérables, conformément au plan national dans ce domaine, et la remise en état des centres de développement social, conformément aux normes imposées par le Ministère de la santé publique, afin d'améliorer la prestation de services médicaux et sociaux, font partie des thèmes qui ont été abordés

Fourniture de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales à propos de l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions et de la situation générale dans le sud du Liban, en particulier en ce qui concerne les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, coordination des activités avec ces entités et communication avec les donateurs potentiels

Oui Réunions régulières entre le Chef de la Force et la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, réunions de coordination hebdomadaires entre les sections politique de la FINUL et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban ; le Bureau du Coordonnateur spécial est représenté aux réunions du mécanisme tripartite

Réunions de coordination mensuelles avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat et le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies ; réunions mensuelles de planification conjointe des travaux de l'équipe de pays des Nations Unies, de l'équipe de pays pour l'action humanitaire et des représentants des piliers du cadre stratégique des Nations Unies ; participation au séminaire-retraite annuel de l'équipe de pays des Nations Unies, à des ateliers d'analyse des risques organisés par le HCR et au séminaire-retraite concernant la planification des interventions humanitaires d'urgence, ainsi qu'à des réunions extraordinaires convoquées en vue de discuter, entre autres choses, de la cartographie des tensions sociales au titre du Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban ; exposé semestriel par le Chef de la Force à l'équipe de pays des Nations Unies sur l'examen stratégique de la FINUL et l'évaluation conjointe des risques relative à la planification des interventions d'urgence et à la Politique de

Liaison et coordination avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, l'échange d'informations et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles

Fourniture aux autorités locales de conseils sur l'élaboration de projets à financer par les donateurs extérieurs et de conseils techniques sur la gestion

diligence voulue en matière de droits de l'homme. La FINUL a également organisé une réunion de l'équipe de pays pour examiner la collaboration et l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006), comprenant une visite de la Ligne bleue et une réunion d'information à l'intention des directeurs des organismes des Nations Unies

Oui Réunions bilatérales avec des entités des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi qu'avec Save the Children, sur l'action humanitaire et les projets de développement pour le sud du Liban ; réunions interinstitutions et réunions des groupes de travail aux niveaux central et régional concernant les répercussions de la crise en République arabe syrienne sur les communautés d'accueil et l'échange d'informations sur la cartographie des tensions sociales au titre du programme en faveur de la stabilité sociale

Participation aux réunions du groupe de travail conjoint du Ministère des affaires sociales et du Fonds des Nations Unies pour la protection de l'enfance dans les situations d'urgence pour examiner les questions de planification, ainsi que les priorités et les obstacles rencontrés dans le domaine de la protection de l'enfance ; poursuite de la collaboration avec le PNUD à l'appui de la promotion du rôle des femmes dans le développement local en tant que facteur de stabilité ; publication d'une brochure intitulée « Women in municipal elections : UNIFIL area of operations ». La Mission a organisé des réunions d'information avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme au Liban et avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur les attributions et le rôle des intervenants humanitaires. Des visites de responsables du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires, du HCR, du HCDH et de l'UNRWA au quartier-général de la FINUL ont également été organisées

Oui Contacts quotidiens avec les autorités locales concernant d'autres possibilités de financement, le dialogue noué avec des donateurs

des projets et d'autres initiatives spéciales qui aident l'État à étendre son autorité et les administrations locales à exercer leurs responsabilités

Coordination avec l'Armée libanaise et fourniture d'aide à celle-ci en vue d'améliorer la coordination civilo-militaire

Exécution de 25 projets à effet rapide visant à favoriser l'élargissement de l'autorité de l'État, l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique, les initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance et l'amélioration des services de base

Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information à l'intention de la population locale, afin de favoriser l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux et les organisations non gouvernementales internationales et locales, les composantes de la FINUL et les organismes des Nations Unies, et d'appuyer, d'améliorer et d'étendre le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et la sensibilisation par le biais de formations

Gestion des sondages d'opinion trimestriels conduits dans la zone d'opérations de la FINUL

internationaux et libanais et la mobilisation de fonds à l'appui d'initiatives locales. Entre autres activités, des formations ont été dispensées aux membres des Forces de sécurité intérieure, aux volontaires de la défense civile et aux policiers municipaux sur différentes bases de l'ONU. En collaboration avec le Ministère de l'énergie et de l'eau, le Centre libanais pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'Union des municipalités de Tyr, la FINUL a facilité l'organisation d'un atelier sur les énergies renouvelables pour veiller à ce que les responsables locaux disposent d'informations sur la stratégie nationale du Ministère et les programmes relatifs à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Elle a également organisé un atelier à l'intention des femmes élues (membres du Conseil municipal et moukhtars) de Bint Jbeïl et de Tyr concernant leurs priorités, leurs préoccupations et les difficultés auxquelles elles font face

Oui Réunions périodiques avec l'Armée libanaise en vue d'échanger des informations et de repérer les domaines dans lesquels il serait possible de coopérer en vue de consolider les capacités de coordination civilo-militaire

Oui Des projets à effet rapide visant à favoriser la gestion des conflits et la confiance (9), l'extension de l'autorité de l'État ainsi que l'éducation civique et le renforcement des capacités (16), et l'accès aux services essentiels concernant l'éducation, l'eau et l'assainissement ainsi que la santé (11) ont été menés

Le produit est supérieur aux prévisions en raison du financement conjoint apporté par les pays fournisseurs de contingents et les partenaires locaux qui a permis l'exécution de projets supplémentaires grâce aux ressources approuvées pour aider la population locale

Oui La composante Affaires civiles de la FINUL a organisé des activités de sensibilisation à l'intention des enfants (visites d'écoles et exposés sur la FINUL, célébration de journées spéciales, sensibilisation à la sécurité routière et au danger des mines), des jeunes (célébration de journées spéciales), des femmes (renforcement des capacités, manifestations autour de l'alimentation et de l'artisanat local) et dans l'intérêt général de la population (sensibilisation au danger des mines terrestres)

Oui Des données ont été collectées au cours de l'année. Les principales conclusions qui en

<p>Organisation de campagnes d'information trimestrielles sur les activités et le mandat de la FINUL faisant appel aux éléments suivants : diffusion de prospectus (15 000) et de dépliants (15 000) également disponibles sur Internet ; organisation de points et conférences de presse et publication de communiqués de presse ; diffusion bimensuelle d'émissions radiophoniques et d'annonces vidéo ; diffusion de photographies et organisation d'expositions ; publication trimestrielle d'une revue d'information ; diffusion d'un fil d'actualités régulièrement mis à jour</p>	<p>découlent ont été communiquées aux dirigeants de la Force afin de leur fournir des conseils et des avis quant à la communication et à l'orientation opérationnelle. Les conclusions des années précédentes continuent d'être transmises au personnel nouvellement arrivé dans le cadre des activités de sensibilisation au conflit et aux différences culturelles</p> <p>Oui Distribution d'articles promotionnels lors de grandes manifestations dans le sud du Liban et de campagnes de sensibilisation menées dans les écoles, ainsi que dans le cadre d'initiatives de sensibilisation de la population locale comprenant des activités promotionnelles relayées sur les réseaux sociaux en anglais et en arabe ; publication de communiqués de presse, de déclarations et d'articles ; publication de la revue <i>Al-Janoub</i> ; diffusion du calendrier pour l'année 2017 (20 000 exemplaires en arabe et 2 000 en anglais) ainsi que du calendrier tenant sur une page (10 000 exemplaires)</p>
--	--

Composante 2 : appui

27. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a continué de fournir un appui logistique et administratif et un soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels afin de contribuer à la mise en œuvre du mandat de la Force, en exécutant les produits prévus, en améliorant les services offerts et en réalisant des gains d'efficacité.

28. Un appui a été fourni à l'effectif autorisé de 15 000 membres des contingents, le taux de vacance effectif étant en moyenne de 30,2 %. Durant l'exercice considéré, la composante a, en moyenne, géré et soutenu 818 membres du personnel civil, soit 239 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 1 membre du personnel temporaire) et 579 fonctionnaires, parmi lesquels 34 administrateurs, recrutés sur le plan national. L'appui, fourni à l'ensemble de la Force, a porté sur tous les domaines (finances et budget, administration des ressources humaines, informatique et communications, transports, gestion de la chaîne d'approvisionnement, services médicaux et de sécurité, etc.).

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la FINUL d'un appui plus efficace et rationnel dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du stock de pièces détachées (2015/16 : 9 % ; 2016/17 : 10 %)

Pendant l'exercice considéré, les stocks de pièces détachées ont diminué de 12 %, principalement grâce au programme d'optimisation des stocks mis en œuvre par la FINUL

Réduction de 5,7 % de la consommation de carburant des moyens de transport terrestres

Il n'a pas été possible de réduire la consommation de carburant au vu de la forte intensification des opérations au cours de l'exercice, liée à l'évolution de l'environnement opérationnel et des conditions de sécurité

Réduction du nombre de répéteurs à très haute fréquence (VHF) (2015/16 : 115 ; 2016/17 : 70)	Objectif atteint : la rationalisation et la simplification du réseau radiophonique ont permis de supprimer 45 répéteurs VHF, ce qui porte leur nombre à 70
Réduction du nombre de serveurs physiques (2015/16 : 52 ; 2016/17 : 40)	Objectif atteint : le nombre de serveurs physiques est passé de 52 à 40 grâce à l'optimisation de la virtualisation des serveurs
Réduction du nombre d'heures de vol (2015/16 : 1 453 ; 2016/17 : 1 330)	Le nombre d'heures de vol a atteint 1 306 heures, soit une réduction de 1,8 % par rapport au nombre prévu dans le budget

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Amélioration et accroissement de la visibilité de la gestion du cycle de vie du matériel (de l'achat à la liquidation), et amélioration des principaux indicateurs de résultats concernant les biens non durables	Oui	Pour tous les principaux indicateurs relatifs aux biens non durables, les résultats ont été maintenus à 100 %
Liquidation des stocks de pièces détachées excédentaires ou obsolètes, entraînant une réduction des coûts d'entreposage et de stockage	Non	À la suite d'une analyse visant à recenser les pièces détachées obsolètes et excédentaires, le stock a été conservé, son état étant suffisamment satisfaisant pour permettre de compléter les ressources existantes et d'en assurer l'entretien
Extension de la zone de couverture du signal VHF par le recours à des émetteurs numériques	Oui	La couverture du signal VHF a été étendue à toute la zone d'opérations
Amélioration des conditions de vie et d'hygiène grâce au remplacement de 64 modules d'hébergement préfabriqués par de nouveaux modules de meilleure qualité.	Non	La FINUL a entrepris d'améliorer les modules d'hébergement préfabriqués plutôt que de les remplacer et a pu dans une certaine mesure atteindre l'objectif fixé en utilisant les ressources existantes
Amélioration du contrôle et renforcement des mesures d'optimisation de l'utilisation des aéronefs, entraînant une réduction des heures de vol	Oui	Le nombre d'heures de vol a été réduit de 133 heures par rapport à l'exercice 2015/16, ce qui s'explique par la diminution du nombre de demandes de vols spéciaux et l'optimisation et le regroupement de plusieurs de ces demandes en une même tâche, dans toute la mesure du possible

Contingents, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de l'effectif autorisé de 15 000 militaires	10 476	Pendant l'exercice, le taux moyen effectif de vacance de postes pour le personnel militaire était de 30,2 %, soit légèrement supérieur au taux de vacance prévu au budget (29,3 %), du fait des besoins opérationnels
---	--------	---

Stockage et distribution de 7 198 tonnes de rations, 97 170 boîtes de rations et 0,5 million de litres d'eau en bouteille pour les contingents, sur 21 sites

6 446 Tonnes de rations
La réduction du poids des rations distribuées tient au fait que le niveau d'approvisionnement requis aux fins de la consommation a pu être atteint en utilisant les stocks existants et des recettes différentes, d'où les besoins moins importants

102 800 Boîtes de rations
Le nombre de boîtes de rations est supérieur aux prévisions car il a fallu maintenir les niveaux de réserve requis pendant la période de transition vers un nouveau contrat relatif aux rations

0,7 Millions de litres d'eau en bouteille
La quantité a été plus élevée que prévu car il a fallu maintenir les niveaux de réserve d'eau en bouteille nécessaires au vu des stocks devant être consommés et de la nécessité d'avoir des réserves

Administration d'un effectif moyen de 902 civils, dont 646 agents recrutés sur le plan national, 254 recrutés sur le plan international et 2 agents occupant des emplois de temporaire

Administration d'un effectif moyen de 818 civils, soit en moyenne 238 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 579 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 34 administrateurs, et 1 agent recruté sur le plan international occupant un emploi de temporaire

Le taux de vacance moyen effectif pour le personnel recruté sur le plan international (6,3 %) a été plus élevé que le taux prévu au budget (5 %) en raison d'un taux de renouvellement du personnel supérieur aux prévisions. Les taux moyens de vacance pour le personnel recruté sur le plan national (40,4 % pour les administrateurs et 7,5 % pour les agents des services généraux) ont été supérieurs aux taux budgétisés (respectivement de 30 % et de 5 %), ce qui s'explique par la poursuite de l'examen des besoins en personnel civil de la FINUL pour la troisième année, durant laquelle le nombre de postes soumis à un recrutement national a augmenté grâce à la nationalisation de 11 postes (5 postes ont été transformés en postes d'administrateur recruté sur le plan national et 6 en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

Établissement de 332 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour 44 unités constituées, en application de 44 mémorandums d'accord

336 Rapports

Établissement de 28 rapports d'inspection des 7 navires dont est composée la flotte de la Force, à l'intention du Groupe d'intervention navale	34	Rapports
Installations et infrastructures		
Entretien et réparation d'installations sur 52 positions militaires, dont 1 569 bâtiments préfabriqués, 963 bâtiments en dur et 2 547 équipements (autres que des chaussées et des zones de stationnement asphaltées)	52	Sites
	1 528	Bâtiments préfabriqués
	963	Bâtiments en dur
	2 547	Équipements
		Le nombre de bâtiments préfabriqués entretenus et réparés est inférieur aux prévisions en raison de la comptabilisation en pertes de 39 d'entre eux
Exploitation et entretien de 11 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 8 sites	11	Stations de purification de l'eau
	9	Sites
		Le nombre de sites est supérieur aux prévisions en raison du transfert d'une station de purification de l'eau du quartier général de Naqoura à un nouveau site (position 2-45)
Exploitation et entretien, sur 13 sites, de 15 puits appartenant à l'ONU et servant à l'approvisionnement en eau à usage général de l'effectif autorisé de 15 000 soldats	Oui	
Exploitation, réparation et entretien de 164 groupes électrogènes appartenant à l'ONU	142	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
		Le nombre de groupes électrogènes moins élevé que prévu s'explique par la comptabilisation en pertes de 36 d'entre eux et l'achat de 14 nouvelles unités pendant l'exercice
Entreposage et distribution de 16 millions de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux groupes électrogènes	15 967 212	Litres de carburants et de lubrifiants destinés aux groupes électrogènes et aux appareils de chauffage
Entretien de 100 km de routes d'accès à diverses positions militaires	Non	15 kilomètres de routes d'accès à diverses positions militaires ont été entretenus, en raison de la révision des besoins prioritaires de la FINUL
Évacuation et traitement des eaux usées de 52 positions militaires par l'exploitation et l'entretien de 25 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU, réparties sur 13 sites, et de 80 fosses septiques situées dans toute la zone de la mission	Oui	Évacuation et traitement des eaux usées de 52 positions militaires par l'exploitation et l'entretien de 22 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU, réparties sur 12 sites, et de 80 fosses septiques situées dans toute la zone de la mission
		Trois stations d'épuration des eaux usées ne sont plus nécessaires au vu des besoins

		en services moins élevés et ont été renvoyées au quartier général de la mission pour y être entretenues afin d'en préserver le cycle de vie opérationnelle
Gestion de l'environnement		
Conduite de 100 évaluations de l'environnement, de la santé et de la sûreté	100	Évaluations de l'environnement, de la santé et de la sûreté
Réalisation de 2 exercices d'intervention en cas d'urgence écologique	2	Exercices d'intervention en cas d'urgence écologique
Conduite de 12 études environnementales	13	Études environnementales
Réalisation de 20 analyses des eaux usées traitées et des sols ou de l'air potentiellement contaminés dans différents sites	12	Analyses des eaux usées traitées et des sols ou de l'air potentiellement contaminés Le nombre d'analyses est moins élevé que prévu car certains des sites à examiner n'étaient pas opérationnels en raison de travaux de construction
Organisation de 12 séances de formation à l'intention des nouveaux membres du personnel civil et militaire de la mission	12	Séances de formation
Publication de 1 rapport annuel sur l'environnement (état de l'environnement de la FINUL, 2016)	1	Rapport annuel sur l'environnement publié
Célébration de 10 journées consacrées à des questions écologiques et production de 10 prospectus et affiches et de bulletins d'information trimestriels	10	Journées consacrées à des questions écologiques
	10	Prospectus et affiches et bulletins d'information
Réduction de 2 % de la consommation de carburant, en procédant au remplacement prévu de groupes électrogènes, de lampes et de systèmes de climatisation	Non	La Mission a réduit la consommation de carburant de 0,4 % (15 967 212 litres consommés pendant l'exercice contre 16 025 119 litres de carburant destinés aux groupes électrogènes et prévus au budget). La réduction prévue du niveau de carburant n'a pas été atteinte en raison de facteurs externes, principalement un hiver rigoureux et long pendant l'exercice 2016/17, ce qui a entraîné une augmentation de la consommation de carburant
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 860 véhicules appartenant à l'ONU, dont 52 véhicules blindés, dans 3 ateliers répartis sur 2 sites	795	Véhicules appartenant à l'ONU, dont 34 véhicules blindés, entretenus dans 3 ateliers répartis sur 2 sites pour le matériel appartenant à l'ONU En juin 2016, le parc automobile se composait de 903 véhicules, dont 90 ont été comptabilisés en pertes (y compris 25 véhicules blindés) et 29 transférés à d'autres missions, à l'issue d'un examen

		des moyens dont était dotée la Mission auquel il a été procédé pendant l'exercice. Au cours de l'exercice, 11 véhicules appartenant à l'ONU (dont 6 véhicules blindés) ont été ajoutés au parc automobile
Distribution de 4,8 millions de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux transports terrestres	4 925 487	Litres de carburants et de lubrifiants destinés aux transports terrestres distribués La quantité supérieure aux prévisions résulte de l'intensification des activités opérationnelles
Organisation de programmes de formation et d'évaluation à l'intention de 700 conducteurs ou opérateurs de tous types de véhicules	Oui	Des programmes de formation et d'évaluation ont été organisés
Transport de 32 000 passagers et de 1 800 tonnes de marchandises à l'intérieur de la zone de la mission, à l'aide des moyens de transport routier de la mission, et transport de 692 tonnes de marchandises à l'aide de moyens de transport à usage commercial	30 061 3 893	Passagers Tonnes de marchandises Le nombre de passagers transportés pendant l'exercice considéré a été inférieur aux prévisions car des troupes moins nombreuses que prévu ont été transportées par la route. Le poids des marchandises transportées par voie routière a été plus élevé que prévu du fait des travaux de construction et d'entretien dans le port de Naqoura, qui ont perturbé la circulation maritime, et de l'utilisation accrue des moyens de l'ONU plutôt que de moyens à usage commercial
Location de 100 autocars pour transporter les contingents, au moment de la relève, entre les différentes positions militaires ainsi qu'entre ces dernières et les ports et aéroports, en effectuant 30 trajets simples et 60 allers retours	73 22 51	Autocars Trajets simples Trajets allers retours Le nombre d'autocars loués inférieur aux prévisions s'explique par la maximisation, pendant une partie de l'année, de l'utilisation du transbordeur à passagers pour le transport des contingents au moment de la relève entre le port de Naqoura et le port de Beyrouth
Opérations aériennes		
Exploitation et entretien de 7 hélicoptères	7	Exploitation et entretien de 6 hélicoptères utilitaires légers de type militaire et d'un hélicoptère moyen porteur de type commercial
Distribution de 0,6 million de litres de carburants et lubrifiants pour les opérations aériennes	584 336	Litres de carburants et de lubrifiants distribués pour les opérations aériennes

Entretien et assistance assurés pour l'héliport de Naqoura et 27 aires de poser d'hélicoptère situées sur le territoire libanais

27 Aires de poser d'hélicoptère sur le territoire libanais : 24 à l'intérieur de la zone d'opérations de la mission et 3 à l'extérieur

Transport de 9 000 militaires et membres du personnel civil et de 800 kg de marchandises

9 871 Militaires et membres du personnel civil

9 069 Kilogrammes de marchandises

Le nombre de militaires et de membres du personnel civil transportés a été plus élevé que prévu en raison du chevauchement de la relève des contingents. Le poids des marchandises transportées a été supérieur aux prévisions du fait des travaux de construction et d'entretien au port de Naqoura, qui ont perturbé la circulation maritime, davantage de marchandises ayant par conséquent dû être transportées par voie aérienne

Transports maritimes ou fluviaux

Distribution de 0,2 million de litres de carburant

216 484 Litres de carburant

Transport de 4 150 passagers et de 4 000 tonnes de marchandises à l'intérieur de la zone de la mission

3 743 Passagers

3 609 Tonnes de marchandises

Le nombre de passagers et le poids de marchandises transportés ont été moins élevés que prévu car le port de Naqoura n'était pas opérationnel pendant une partie de l'exercice considéré, en raison des dommages causés par de hautes vagues

Services régionaux de l'informatique et des communications

Visioconférences mensuelles avec la FINUL, la FNUOD, l'UNFICYP, l'ONUST et d'autres entités régionales et diffusion, aux chefs de mission de la région et au responsable du Siège, de rapports mensuels et d'analyses des tendances ou de questions particulières

Oui

Communications

Services d'appui et d'entretien fournis pour 5 microterminaux VSAT, 12 centraux téléphoniques et 108 liaisons hertziennes

Oui

Services d'appui et d'entretien pour 41 répéteurs et émetteurs à haute fréquence (HF) et 70 répéteurs et émetteurs à très haute fréquence (VHF)

38 Répéteurs HF

Le produit inférieur aux prévisions s'explique par l'amélioration de la couverture VHF de l'ensemble de la zone d'opérations

70 Répéteurs et émetteurs VHF

Informatique

Gestion et entretien de 40 serveurs, 1 960 ordinateurs (ordinateurs de bureau et ordinateurs portables), 360 imprimantes et 2 200 comptes de courrier électronique, répartis sur 33 sites	40 Serveurs physiques 1 960 Ordinateurs 360 Imprimantes 2 200 Comptes de courrier électronique
Gestion et maintenance de 33 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 2 200 utilisateurs sur 33 sites	Oui
Systèmes d'information géographique	
Production de 150 cartes opérationnelles, thématiques, satellites et électroniques	150 Cartes opérationnelles produites, dont des cartes thématiques, satellites et électroniques
20 études menées sur place à des fins d'analyse du terrain, de renseignement géospatial et d'étude	27 Études menées sur place à des fins d'analyse du terrain, de renseignement géospatial et d'étude Le nombre d'études est supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation des demandes de services de la part de la composante militaire
Organisation, à l'intention du personnel de la Force, de 36 séances de formation sur le système de positionnement universel (GPS), le système d'information géographique et la cartographie	36 Séances de formation organisées à l'intention du personnel de la Force sur le système de positionnement universel (GPS), le système d'information géographique et les applications web
Collecte et analyse de données géospatiales portant sur une superficie de 2 000 km ² à l'appui des opérations de la Force	1 945 Kilomètres carrés La superficie couverte est inférieure aux prévisions car les travaux ont été concentrés sur certaines zones le long de la Ligne bleue afin d'évaluer les activités opérationnelles
Santé	
Gestion et entretien de 15 dispensaires de niveau I et de 2 installations médicales de niveau I+ dans la zone d'opérations	15 Dispensaires de niveau I 2 Hôpitaux de niveau I+, dont le centre médical du quartier général de la FINUL
Gestion des moyens d'évacuation terrestre et aérienne de la mission prévus pour transporter le personnel stationné sur l'ensemble des sites, notamment vers des hôpitaux de niveau III et IV situés sur 6 sites, y compris hors de la zone de la mission	Oui La FINUL a géré les moyens d'évacuation terrestre et aérienne 6 hôpitaux de niveaux III et IV à l'échelle de la mission (centre médical de l'Université américaine de Beyrouth, hôpital Saint-Georges, hôpital Hôtel-Dieu de France, centre hospitalier universitaire Rafik Hariri, hôpital Hammoud et hôpital Jabal Amel) ainsi qu'un centre de diagnostic à Tyr pour les services d'analyse médicale 2 établissements hospitaliers hors de la zone de la mission [centre de santé de

		Rambam à Haïfa (Israël) et Western Galilee Hospital à Nahariya (Israël)] 2 hôpitaux de niveau I + à Naqoura et à Marjeyoun
Activités de communication à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission, destinés à promouvoir les changements sociaux et comportementaux aux fins de la prévention et de l'atténuation des effets du VIH, notamment par la participation aux activités d'amélioration des connaissances et des compétences du personnel du Groupe du VIH/sida	Oui	1395 membres du personnel ont participé à des séances interactives et collaboratives de dialogue et d'échange d'informations. Cette approche a également été adoptée pour tous les modules de formation, qu'il s'agisse des formations à l'entrée en fonctions, des séances d'orientation obligatoires, de séances d'éducation par les pairs, des formations aux compétences pratiques ou de séances de préparation aux situations d'urgence
Tenue de 144 séances obligatoires de formation initiale et d'orientation concernant le VIH/sida, organisées à l'intention de 11 000 membres du personnel militaire et civil de la Force	144	Séances obligatoires d'orientation concernant le VIH/sida
	11 461	Membres du personnel militaire et civil Le nombre de membres du personnel militaire et civil formés a été plus élevé que prévu en raison du renforcement de la politique de formation obligatoire
Formation de 100 pairs éducateurs dans le cadre de la stratégie de communication visant la modification des comportements	98	Pairs éducateurs
Diffusion de supports d'information, d'éducation et de communication, notamment de messages relatifs au VIH/sida, à l'appui de la stratégie de communication interactive visant à promouvoir les changements sociaux et comportementaux	Oui	Le Groupe du VIH/sida a continué de diffuser différents types de supports d'information, d'éducation et de communication à l'appui des campagnes de sensibilisation au VIH/sida et de la stratégie de communication visant à promouvoir les changements sociaux et comportementaux. Il s'agit notamment de brochures, calendriers, damiers, étuis pour carte d'identité, lanières, tapis de souris, cartes à jouer interactives, affiches, rubans rouges, DVD, porte-clefs, T-shirts, stylos et lampes torches
Formation de 50 professionnels de la santé polyvalents travaillant dans les hôpitaux de niveaux I et I+ de la mission, aux consultations et aux protocoles de dépistage confidentiel et volontaire, aux procédures, aux mesures universelles d'hygiène et aux directives relatives à la prophylaxie post-exposition, lors des relèves du personnel médical en uniforme	63	Professionnels de la santé polyvalents Le nombre de professionnels de la santé polyvalents formés a été plus élevé que prévu grâce à la pratique novatrice consistant à tenir des sessions simultanées avec des contingents chaque fois que cela était possible
Prestation de services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Force	Oui	Le Groupe du VIH/sida a continué de fournir à 211 membres du personnel civil et militaire des services de consultation et

		de dépistage volontaires et confidentiels, comprenant un entretien obligatoire avant et après le dépistage
Organisation de 3 activités d'éducation et de sensibilisation au VIH/sida auprès des populations vulnérables, y compris des personnes à la charge de membres du personnel	4	Activités d'éducation et de sensibilisation Comme demandé, une autre séance de sensibilisation a été tenue à l'intention des forces de sécurité libanaises
Organisation de 3 activités d'appui à d'autres missions de la région en ce qui concerne le VIH/sida	Non	En raison de la réaffectation des ressources, la FINUL a apporté son aide à l'ONUST, à l'UNFICYP et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en leur fournissant un appui et des conseils techniques dans le cadre de conférences téléphoniques et d'échanges de courriels et en leur procurant des trousseaux de dépistage du VIH et de prophylaxie post-exposition ainsi que des supports d'information, d'éducation et de communication
Sécurité		
Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, dans l'ensemble de la zone de la mission	Oui	
Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la mission et des personnalités en visite	Oui	
Évaluation des risques de sécurité dans tous les sites de la Force, y compris de la sécurité des logements	Oui	
Tenue de 12 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 12 réunions pour le Groupe d'observateurs au Liban	11	Durant l'exercice 2016/17, 11 réunions de formation initiale à la sécurité ont été organisées pour tous les membres de la Force et pour le Groupe d'observateurs au Liban Le nombre de réunions a été moins élevé que prévu car le nombre de nouveaux membres du personnel a été inférieur aux prévisions
Réalisation d'un exercice d'évacuation pour tous les membres du personnel de l'ONU recrutés sur le plan international et leurs personnes à charge, dans la zone située au sud du Litani, et d'exercices d'évacuation dans chacun des 10 sites de réinstallation des membres du personnel recrutés sur le plan national et de leurs personnes à charge	Oui	Durant l'exercice 2016/17, 2 exercices d'évacuation pour les membres du personnel recruté sur le plan international et plus de 10 exercices d'évacuation dans les sites de réinstallation du personnel recruté sur le plan national ont été effectués 1 exercice supplémentaire pour le personnel recruté sur le plan international a été organisé à la demande du Commandant de la Force et Chef de la mission afin de mieux préparer les

	fonctionnaires et leurs personnes à leur charge
Tenue de 12 exercices d'évacuation en cas d'incendie et de lutte contre les incendies à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice par zone par an) au sein de la Force	Oui 13 exercices d'évacuation en cas d'incendie et de lutte contre les incendies ont été effectués au cours de l'exercice Un autre exercice a été effectué avec le personnel de la défense civile libanaise dans le cadre du mandat de la FINUL en matière d'affaires civiles
Organisation d'exercices ou de réunions à l'intention des responsables de la sécurité incendie dans 12 secteurs	Oui
Tenue de 6 stages sur la sécurité et la sûreté en mission pour tous les fonctionnaires de l'ONU	Oui

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	326 605,3	318 252,5	8 352,8	2,6
Police des nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	326 605,3	318 252,5	8 352,8	2,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	48 567,4	46 665,6	1 901,8	3,9
Personnel recruté sur le plan national	43 376,5	44 504,0	(1 127,5)	(2,6)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	408,0	382,9	25,1	6,2
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	92 351,9	91 552,5	799,4	0,9
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	348,6	(348,6)	–
Voyages	854,0	973,2	(119,2)	(14,0)
Installations et infrastructures	12 696,5	13 384,2	(687,7)	(5,4)
Transports terrestres	4 539,1	4 780,4	(241,3)	(5,3)
Transports aériens	4 578,2	7 775,0	(3 196,8)	(69,8)
Transports maritimes ou fluviaux	31 727,6	28 911,8	2 815,8	8,9
Communications	3 418,6	2 077,5	1 341,1	39,2
Informatique	4 446,2	7 517,7	(3 071,5)	(69,1)
Santé	1 183,4	895,2	288,2	24,4
Matériel spécial	0,0	0,0	0,0	–
Fournitures, services et matériel divers	5 790,8	3 725,1	2 065,7	35,7
Projets à effet rapide	500,0	500,0	0,0	0,0
Total partiel	69 734,4	70 888,7	(1 154,3)	(1,7)
Total brut	488 691,6	480 693,7	7 997,9	1,6
Recettes provenant des contributions du personnel	12 249,2	12 536,9	(287,7)	(2,3)
Total net	476 442,4	468 156,8	8 285,6	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	488 691,6	480 693,7	7 997,9	1,6

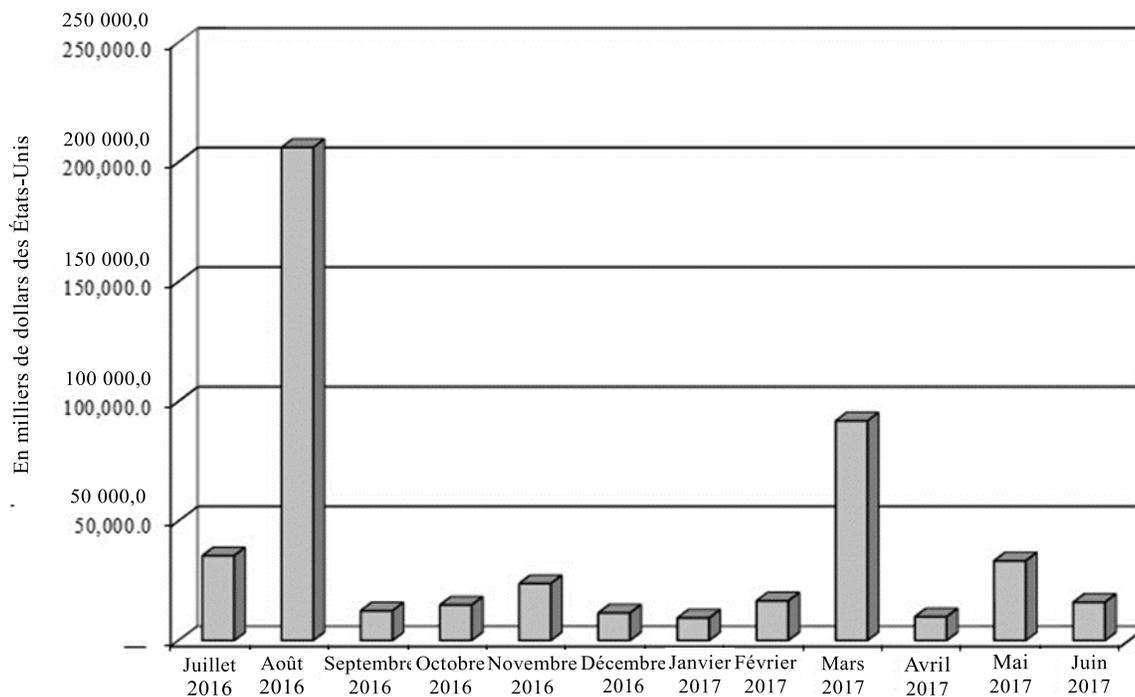
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	326 605	(1 156)	325 449
II. Personnel civil	92 352	–	92 352
III. Dépenses opérationnelles	69 735	1 156	70 891
Total	488 692	–	488 692
Pourcentage de réaffectations			0,2

29. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie III (Dépenses opérationnelles). La réaffectation des ressources a été rendue nécessaire par les fonds requis d'urgence, d'une part, pour remplacer le matériel de brouillage de contre-mesures électroniques, indispensable pour assurer la sûreté et la sécurité des contingents face aux menaces électroniques dont ils font l'objet, et, d'autre part, pour remplacer une autopompe pour aéroport gravement endommagée afin d'assurer la sécurité des opérations. La réaffectation de fonds de la catégorie I a été rendue possible par une sous-utilisation des crédits au titre des militaires et du personnel de police, qui s'explique par des besoins moindres que prévu au titre des frais de voyage liés à la relève en raison de la signature d'un nouveau contrat d'affrètement et de la synchronisation du déploiement et de la relève des contingents.

C. Évolution des dépenses mensuelles



30. Les pics de dépenses enregistrés en août 2016 et en mars 2017 sont essentiellement imputables à la création d'obligations relatives au remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	2 206,9
Produits divers ou accessoires	51,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	2 272,7
Total	4 531,0

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	75 360,8
Total partiel	75 360,8
Soutien logistique autonome	
Contingents	34 967,9
Total partiel	34 967,9
Total	110 328,7

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} Octobre 2016	13 mai 2016
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} Octobre 2016	13 mai 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} Octobre 2016	13 mai 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,3-5,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	5 122,4
Total	5 122,4

^a Représente les terrains et les locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura et des postes militaires ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	8 352,8	2,6 %

31. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) les déplacements pour relève des contingents, en raison d'un nouveau contrat d'affrètement, permettant de bénéficier d'un prix réduit pour les heures de vol, et de la poursuite du système de synchronisation du déploiement et de la relève des contingents et de l'optimisation du chargement des aéronefs pendant la relève ; b) le soutien logistique autonome s'agissant du matériel appartenant aux contingents, en raison de la sous-utilisation des crédits au titre du soutien logistique autonome en ce qui concerne la neutralisation des explosifs et munitions, et les coûts inférieurs aux prévisions concernant le soutien logistique autonome, en raison du non-respect de certaines prescriptions touchant au matériel d'observation ; et c) le nombre de rations, en raison du taux de vacance effectif supérieur aux prévisions (30,2 %, contre 29,3 %) concernant les militaires et du fait que les stocks existants ont été suffisants pour faire face aux besoins. Cette économie a été en partie compensée par une augmentation des dépenses au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et du matériel appartenant aux contingents, en raison des déductions plus faibles que prévu concernant les éléments manquants ou défectueux du matériel majeur appartenant aux contingents au cours de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 901,8	3,9 %

32. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes supérieur à celui prévu au budget (6,3 % contre 5 %) et par des dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions (66 % des traitements nets contre 67,7 % prévus au budget pour l'exercice 2016/17).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 127,5)	2,6 %

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

33. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le fait que la classe et l'échelon moyens des fonctionnaires recrutés sur le plan national sont plus élevés que ce qui avait été prévu au budget, étant donné que la majorité des membres du personnel de la FINUL ont atteint les plus hauts échelons en raison de leur ancienneté au sein de l'Organisation ; et b) la promulgation des nouveaux barèmes des traitements pour le personnel recruté sur le plan national, appliqués à compter du 1^{er} août 2016. Ce dépassement de crédits a été en partie contrebalancé par un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur à celui prévu au budget pour les administrateurs recrutés sur le plan national (40,4 % contre 30 %) et les agents des services généraux recrutés sur le plan national (7,5 % contre 5 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	25,1	2,6 %

34. La sous-utilisation des crédits tient au retard pris dans le recrutement de deux membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions), qui n'a pu avoir lieu qu'à la fin de l'exercice considéré. Cette économie a été compensée par les dépenses afférentes à la FINUL au titre de l'engagement de personnel temporaire (autre que pour les réunions), principalement lié aux activités d'appui à Umoja (groupe 5) et à Umoja-Extension 2, dont la mise hors service de Galileo.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(348,6)	-

35. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) les ressources nécessaires au titre des services informatiques centralisés, qui avaient été inscrites au budget à la rubrique Services informatiques mais qui ont finalement été comptabilisées à la rubrique Consultants (à hauteur de 237 200 dollars), étant donné qu'il a été fait appel à des consultants pour répondre à certains de ces besoins ; et b) les services chargés des sondages d'opinion, dont les ressources avaient été inscrites au budget à la rubrique Services d'information (à hauteur de 56 500 dollars) mais qui ont finalement été comptabilisées à la rubrique Consultants (à hauteur de 62 200 dollars), étant donné qu'il a été fait appel à des consultants pour mener à bien cette tâche.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(119,2)	(14,0 %)

36. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les frais de voyages prévus pour : a) les voyages du personnel temporaire aux fins de la centralisation du traitement des états de paie au Bureau d'appui commun de Koweït ; b) les voyages du personnel temporaire aux fins de l'établissement du budget dans le cadre de la mise en oeuvre d'Umoja-Extension 2 ; et c) les voyages aux fins de la migration et de la conversion des données vers le nouveau système et des activités de formation connexes dans le cadre de la mise hors service de Galileo.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(687,7)	(5,4 %)

37. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le nombre plus élevé que prévu de consommables nécessaires aux réparations et à l'entretien des locaux ; et b) le coût moyen effectif des carburants et des lubrifiants supérieur à celui

prévu au budget (0,47 dollar le litre contre 0,42 dollar le litre). Ce dépassement de crédits a été en partie contrebalancé par des dépenses moins importantes que prévu au titre des fournitures pour la défense des périmètres, des services de sécurité et des travaux de remise en état et de réaménagement des locaux.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(241,3)	(5,3 %)

38. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat de trois véhicules blindés légers pour en remplacer trois autres plus vétustes, qui ne pouvaient plus être utilisés en toute sécurité en raison de leur mauvais état et étaient nécessaires pour assurer la sécurité et la sûreté du personnel de la FINUL. Ce dépassement de crédits tient également au fait que le coût moyen effectif des carburants et des lubrifiants a été supérieur à celui prévu au budget (0,47 dollar le litre contre 0,42 dollar le litre). Il a été compensé en partie par une baisse des dépenses au titre des primes d'assurance responsabilité civile au cours de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	(3 196,8)	(69,8 %)

39. Le dépassement de crédits est imputable à : a) un montant de 2 millions de dollars qui a servi à la location de matériel (radar aérien) et a été comptabilisé à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, alors qu'il était initialement prévu que ces services seraient fournis à la faveur de ceux concernant la radiofréquence. Il est toutefois apparu que le matériel ainsi loué relevait par nature de la catégorie des Transports aériens et il a, par conséquent, été imputé à la rubrique en question ; b) le coût par heure de vol pour l'hélicoptère Bell 212 supérieur à celui prévu au budget ; et c) le remplacement d'une autopompe pour aérodrome, trop gravement endommagée pour pouvoir être réparée, afin d'assurer la sécurité des opérations.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	2 815,8	8,9 %

40. La sous-utilisation des crédits est imputable au fait : a) que les frais de location et d'exploitation des navires ont été moins élevés que prévu en raison de la fourniture d'un patrouilleur rapide et non d'une corvette ; et b) que le nombre effectif d'heures de vol d'hélicoptères a été inférieur aux prévisions (156 heures contre 756) en raison de l'impossibilité d'utiliser l'un des hélicoptères, car il ne remplissait pas les spécifications requises pour les opérations maritimes.

	<i>Écart</i>	
Communications	1 341,1	39,2 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses relatives aux services de téléphonie fixe et mobile inférieures aux prévisions ; b) des dépenses afférentes au réseau longue distance et aux services d'appui aux visioconférences inférieures aux prévisions ; et c) le fait que le montant prévu pour la prestation de services Internet (à hauteur de 321 600 dollars), initialement inscrit au budget à la rubrique Communications, a finalement été imputé à la rubrique Informatique (à hauteur de 272 600 dollars), ces services relevant par nature de cette dernière catégorie.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(3 071,5)	(69,1 %)

42. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le remplacement du matériel de brouillage de contre-mesures électroniques, indispensable pour assurer la sûreté et la sécurité des contingents face aux menaces électroniques dont ils font l'objet ; b) le remplacement du matériel essentiel aux opérations, qui n'était plus en état de fonctionnement ; et c) les dépenses afférentes à la FINUL en ce qui concerne les services contractuels liés aux activités d'appui à Umoja (groupe 5) et à Umoja-Extension 2 (y compris la mise hors service de Galileo) et au service d'assistance pour le suivi de la mise en service.

	<i>Écart</i>	
Santé	288,2	24,4 %

43. La sous-utilisation des crédits trouve principalement son origine dans le fait que le nombre de patients envoyés à l'hôpital pour y être soignés a été moins élevé que prévu et que les dépenses en fournitures médicales ont été inférieures aux prévisions. Cette économie a été en partie compensée par la réaffectation des ressources, de façon à remplacer la technologie médicale, jugée obsolète et dont la mise à jour devenait indispensable pour garantir de bonnes conditions sanitaires.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	2 065,7	35,7 %

44. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) un montant de 2 millions de dollars qui a servi à la location de matériel (radar aérien) et a été comptabilisé à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, alors qu'il était initialement prévu que ces services seraient fournis à la faveur de ceux concernant la radiofréquence et qu'ils seraient inscrits au budget à la rubrique Autres services. Il est toutefois apparu que le matériel ainsi loué relevait de par sa nature de la catégorie des Transports aériens et il a, par conséquent, été imputé à la rubrique en question ; et b) des dépenses afférentes au fret inférieures aux prévisions, les achats ayant été effectués en grande quantité, et des dépenses afférentes aux expéditions intermissions inférieures aux prévisions. Cette économie a été en partie contrebalancée par des pertes de change.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

45. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, soit 7 997 700 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2017, soit le montant de 4 531 000 dollars correspondant au produit des placements (2 206 900 dollars), aux produits divers ou accessoires (51 400 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (2 272 700 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/307

(A/71/836/Add.5 et A/71/836/Add.5/Corr.1)

Demande ou recommandation

Mesures prises

Le Comité consultatif estime que des éclaircissements sont nécessaires et compte que des renseignements détaillés sur l'utilisation prévue et effective des hélicoptères et les gains d'efficacité escomptés et effectivement obtenus seront fournis dans le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2016/17 (par. 40).

Le Comité consultatif estime que les renseignements communiqués soulèvent de nouvelles questions quant à l'augmentation considérable de la surface à couvrir et aux services d'aménagement paysager supplémentaires devant être fournis au titre du nouveau contrat. Des précisions n'ont pas été apportées suffisamment tôt pour qu'il en soit tenu compte dans le présent rapport. Le Comité prie par conséquent le Secrétaire général d'apporter des précisions à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le point de l'ordre du jour. Le Comité compte également que le Secrétaire général lui communique des informations détaillées sur les services prévus dans les contrats d'aménagement paysager pour 2016/17 et 2017/18 dans les rapports sur l'exécution des budgets correspondants (par. 42).

Il y a eu pendant l'exercice 2016/17 133 heures de vol en moins que pendant l'exercice 2015/16, ce qui s'explique par les mesures d'optimisation et de combinaison des demandes d'autorisation de vols spéciaux qui ont été appliquées dans la mesure du possible.

Le contrat d'aménagement paysager pour l'exercice 2016/17 portait sur une surface de 54 000 m². Le contrat pour l'exercice 2017/18 porte sur une surface de 621 000 m² et prévoit des services d'aménagement paysager, de désherbage et d'entretien des terrains et des services liés aux réseaux d'irrigation.